

Atout ZORN



☑ Signature
du Contrat de Territoire

☑ Budget 2010

☑ Atoo-o, Service Animation Jeunes...
démarrage d'une nouvelle saison !



Communauté de Communes
Pays de la Zorn

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN MOUVEMENT

Avec la signature de notre contrat de territoire, le 7 mai 2010 une nouvelle étape s'engage sur le territoire du Pays de la Zorn.

Après une réflexion intense et un travail approfondi qui a duré une année entière, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont proposé des projets ambitieux sur une durée pluriannuelle allant jusqu'en 2015, faisant de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn un territoire en plein mouvement.

Cela constitue à la fois l'aboutissement d'une démarche collective intelligente, un nouveau pas dans le sens d'un développement cohérent, un aménagement du territoire concentré, des projets structurants, un investissement financier de 21 millions d'euros pour la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avec un accompagnement du Conseil Général du Bas-Rhin de près de 4 millions d'euros.

Dans ce contexte, le plus difficile pour nous tous est d'imaginer et d'établir des synthèses de demain: avec le contrat de territoire nous l'avons entamé au sein

de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Faciliter la vie quotidienne de nos citoyens, l'accessibilité des services et un enjeu important sur notre territoire. La construction de la Maison du Pays et des services s'inscrit dans cette démarche. Avec ce nouveau départ, la Communauté de Communes est à la fois la preuve tangible de son utilité comme structure de coopération territoriale, intermédiaire privilégié au service de la population et aménageur du territoire.

Cet engagement nous permet de nous tourner vers un avenir avec plus de lisibilité permettant de répondre à nos besoins tout en respectant notre identité territoriale et le cadre de vie naturel qui est le nôtre.

Dans l'attente des évolutions qui se profilent au niveau législatif avec la réforme territoriale qui d'habitude engendre des inquiétudes, des scepticismes pour certains d'entre nous et pour d'autres de l'optimisme, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn assume pleinement son rôle et cela sans prétention

d'être au cœur de cette mutation, d'être un acteur engagé dans un espace de débat et de concertation, d'élaboration de projets d'actions qui nous paraissent essentielles à la vitalité de notre Territoire de la Zorn.

Dans cet esprit, nous anticipons l'avenir : innover c'est avancer en même temps et il nous faut pour cela comprendre les évolutions en marche dans la société pour les accompagner efficacement.

En parcourant cet Atout Zorn vous allez découvrir une partie de notre activité du premier semestre 2010, qu'il s'agisse du travail au quotidien ou dans la durée. Elus, personnel et engagés nous œuvrons ensemble pour un avenir partagé et durable.

Bonne lecture !

**Bernard
INGWILLER,**
Président
de la Communauté
de Communes
du Pays de la Zorn



Sommaire

(3)

Grands Projets

- SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

(4)

Finances

- BUDGET PRINCIPAL 2010
- BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES 2010

(7)

Service Enfance et Jeunesse

- ANIMATION ENFANCE
Le relais assistantes maternelles
Les périscolaires
- ANIMATION JEUNES
Zoom sur les projets jeunes
Zoom sur les démarches culturelles
Les animations à venir
- FONCTIONNEMENT DE NOS STRUCTURES

(11)

Tourisme

- MUSÉE DU PAYS DE LA ZORN
Exposition temporaire du 1^{er} mai au 31 octobre 2010
- 1ÈRE ÉDITION DES RAND'O FOLIES
du 27 au 30 mai dernier au Pays de la Zorn
- LES SENTIERS DU PAYS DE LA ZORN
Sentier de découverte du houblon
La colline du Scheuerberg

(14)

Atoo-o

- APRÈS-MIDI FIT & FORM
- ANIMATIONS ESTIVALES
- OPÉRATION SAVOIR NAGER

(16)

Communication

- BMI ET OFFRES LOCATIVES EN LIGNES

Vie associative

- FÊTE DES ASSOCIATIONS

Atout ZORN n°27

Premier semestre 2010 – Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
12 avenue du Gal de Gaulle
67 270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58 – Fax. 03 88 91 92 65
www.payszorn.com

Directeur de publication: B. INGWILLER, Président

Rédaction :

B. INGWILLER, B. FREUND, G. PFISTER, M.P. LEHMANN, E. SCHAEFFER, D. ENDERLIN, V. HURSTEL, L. CHRIST, M. HATT, O. GUERARD, S. VOGEL, S. GRUNEWALD, M. HECHT, C. REINHARD, V. GOETZ

Coordination: V. HURSTEL

Maquette: Et Cetera Graphique

Impression: Cathal / ISSN: 1620-1833

Photographie: Pays Zorn - DNA - FFRP

Conseil Général du Bas-Rhin / Jean-Luc Stadler

Dépôt légal: Juillet 2010

Signature du Contrat de Territoire

Le 07 mai 2010, au foyer Saints Pierre et Paul de Hochfelden, Monsieur Guy-Dominique KENNEL Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Madame Marie-Paule LEHMANN Conseiller Général du Canton de Hochfelden, Monsieur Bernard INGWILLER Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, Messieurs les Présidents des syndicats spécialisés, Mesdames et Messieurs les Maires de nos 26 communes du territoire, ont signé le contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de la Zorn.



Les élus du Pays de la Zorn

Suite à un long travail de diagnostic et de recensement, débuté le 19 novembre 2008, chaque partenaire du territoire a défini ses projets d'investissements pour la période 2010-2015 inscrits ensuite dans le contrat qui a pour vocation,

de regrouper l'ensemble des aides apportées par le Conseil Général du Bas-Rhin aux communes, communautés de communes et intercommunalités spécialisées (eau, assainissement, déchets...) d'un même territoire pour leurs projets sous maîtrise d'ouvrage locale.

de mettre en valeur des priorités partagées entre l'institution départementale et le territoire.

de lister les projets dont le Conseil Général du Bas-Rhin est maître d'ouvrage sur le territoire, ses dépenses spécifiques et les modalités d'assistance au territoire.

Comme l'a rappelé M. Bernard INGWILLER lors de la soirée de signature, ce contrat a pour vocation de sceller un partenariat durable avec le Conseil Général du Bas-Rhin principal financeur des territoires.

Avec plus de 43 000 000 € de travaux prévus sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, donc 21 000 000 € pour la Communauté de Communes, notre intercommunalité marque sa volonté de poursuivre son développement en faveur du bien-être et du rayonnement du territoire.

Pour mener à bien tous les projets, la participation du Conseil Général s'élève à 9 000 000 € dont 4 000 000 € en faveur de la Communauté de Communes.



La signature

de gauche à droite: Madame LEHMANN
Monsieur KENNEL
Monsieur INGWILLER
Monsieur PFISTER



photos: Conseil Général du Bas-Rhin / Jean-Luc Stadler

Budget Principal 2010

INVESTISSEMENT TOTAL 6 026 323 €

Piscine: Cet établissement comme tout bâtiment industriel à usage intensif nécessite un renouvellement de ses nombreux équipements spécialisés pour assurer la continuité du service.

Economie: il s'agit de l'achèvement de la viabilisation définitive de la zone d'activités du Canal à Hochfelden et d'un programme d'études pour l'extension éventuelle de celle-ci. Les recettes résultent des ventes de terrains escomptées malgré la crise économique que nous traversons actuellement.

Administration générale: ce service est identique au fonctionnement d'une commune. L'importante somme qui est inscrit dans cette section en dépense n'est autre que le déficit reporté de l'exercice 2009 majoré de quelques dépenses imprévues. Les recettes qui atténuent ce déficit proviennent des remboursements de TVA payé sur investissements et de quelques amortissements.

Sport, culture, loisirs: il s'agit des soldes financiers à assurer sur des engagements intercommunaux antérieurs tels que les équipements en terrain synthétique et la banque de matériel.

Câble: Numéricâble, notre distributeur en fibre optique n'a pas rempli son contrat avec la Communauté de Communes et le parfait achèvement nous obligerait à leur verser un solde de facture. Par ailleurs, un renouvellement partiel du matériel permettant la diffusion du canal local s'avère utile et les élus ont opté pour l'informatisation cadastrale de toutes les communes.

Tourisme: le sentier de grande randonnée se dessine sur le territoire avec un investissement que nous espérons adapté aux randonneurs.

Enfance - jeunesse: la CDC dispose de 3 équipements structurants (crèche, périscolaire de Hochfelden et Schwindratzheim). Nous veillons à la sécurité de vos enfants et à leur bien-être.

Environnement: la gestion et

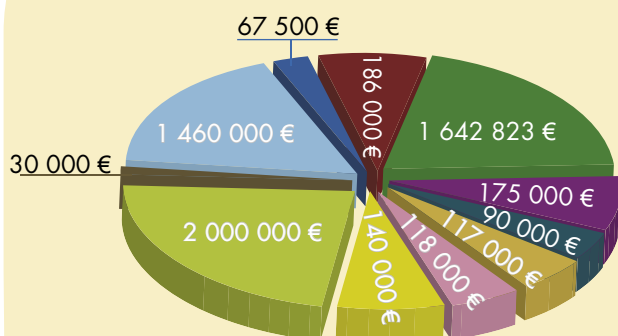
l'aménagement des cours d'eau se poursuit et le programme habituel de travaux sur la Zorn et ses affluents améliore la qualité des sites et contribue à la protection de la faune et de la flore.

Groupe scolaire intercommunal: le CDC assure pour le compte du SIVU de 10 villages (Ingenheim, Melsheim, Scherlenheim, Geiswiler, Zoebersdorf, Issenhausen, Lixhausen, Bossendorf, Wickersheim, Wilshausen) la maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une école intercommunale et d'un périscolaire à Wickersheim.

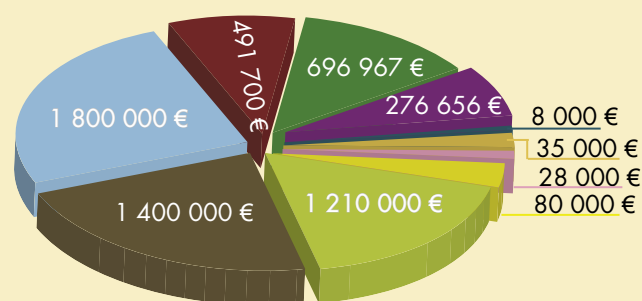
Gendarmerie: La CDC ayant construit les bâtiments, les dépenses correspondent à quelques petits aménagements complémentaires tandis qu'en recettes nous espérons la vente des logements à la SIBAR comme il est d'usage.

Maison de Pays: inscrit et élaboré depuis 2005, il s'agit de la construction d'un bâtiment administratif à côté de la Gendarmerie et regroupant la plupart des services à la personne pour notre territoire.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Piscine	Administration générale	Sport, culture, loisirs	Maison Pays	Enfance Jeunesse	Gr. scolaire Intercom.
Economie	Tourisme	Câble	Environnement	Gendarmerie	

FONCTIONNEMENT- TOTAL 2 087 599 €

Piscine: C'est vraisemblablement le budget le plus lourd à couvrir par nos impôts mais tant la rigueur, la propreté, la réglementation, la sécurité et le confort pour les usagers nous interdisent toute restriction budgétaire. Le déficit 2010 pourrait donc atteindre plus de 300.000 € cette année soit 36 % des impôts locaux collectés par la Communauté de Communes

Administration générale: Ce sont les dépenses et recettes courantes d'une intercommunalité de 15.000 habitants avec ses charges de personnel, de maintenance, de fournitures, de services de structure, de gestion et ses prévisions de recettes propres à toute collectivité.

Sport, culture, loisirs: Dépenses affectées à la vie associative cantonale comprenant notamment un effort significatif pour certaines associations à rayonnement particulier.

Câble: C'est le prix à payer pour les reportages sur le canal local que vous êtes nombreux à solliciter et à regarder.

Tourisme: une chargée de mission émerge à ce service, justifiant ainsi avec quelques petites dépenses muséographique pour l'ARCHE, les crédits inscrits.

Enfance - jeunesse: Second service de la CDC au vu de ses dépenses de fonctionnement, il assure l'exploitation de la crèche et des

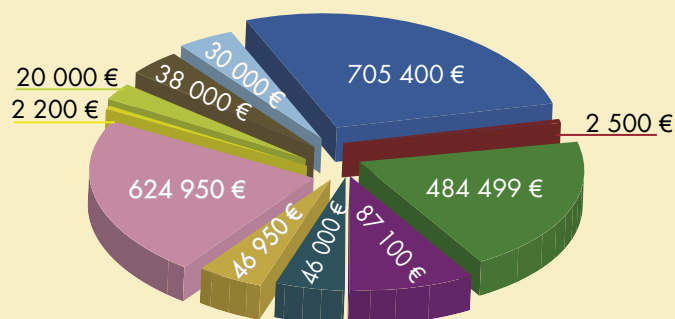
périscolaires dans lesquelles la collectivité contribue directement et de manière importante pour atténuer la charge des parents. Les animations jeunes (camps d'été, séjours, musique, peinture, carnivals, etc...) dans le canton constituent l'autre volet de cette politique.

Groupe scolaire intercommunal: RAS pour le moment si ce n'est une petite provision pour des intérêts d'emprunt.

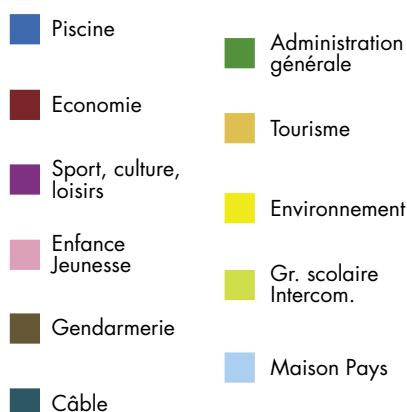
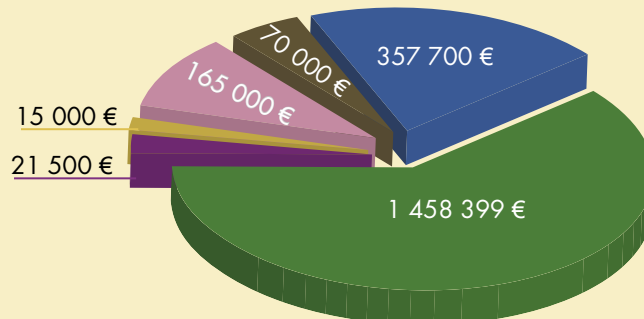
Gendarmerie: Quelques charges de propriétaires largement compensées par les loyers.

Maison de Pays: RAS pour le moment si ce n'est une petite provision pour des intérêts d'emprunt.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TAUX IMPOSITION 2010

Taxe Habitation	1,88 %
Taxe Foncière Bâti	2,17 %
Taxe Foncière Non Bâti	9,42 %
Taxe Professionnelle	2,17 %
Taxe Professionnelle de Zone	7,54 %
Augmentation des taxes	4 % <i>(représente 2 € par habitant)</i>

Budget Ordures Ménagères 2010

INVESTISSEMENT

TOTAL 363 723 €

Les crédits importants prévus en section d'investissement se rapportent au projet de passage à la redevance incitative, tant au niveau des dépenses que des recettes. En effet, les orientations en ce domaine sont validées et il reste à définir les modalités. C'est ainsi que le Conseil Communautaire a confié à un bureau d'études une mission d'accompagnement à la mise en œuvre. Le parc de matériel est ancien et les bacs de collecte ont pour la grande majorité plus de 20 ans d'âge. Leur remplacement est indispensable pour la nouvelle collecte et l'acquisition reste à la charge de la Communauté de Communes. Notons que le Grenelle de l'Environnement d'août 2010 permet aux collectivités de bénéficier de subventions non négligeables.

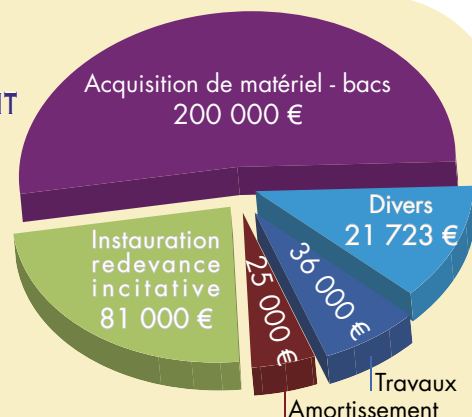
Nous reviendrons plus longuement et en détail sur cette mise en œuvre par une communication et des réunions exceptionnelles sur le sujet au cours des 12 prochains mois.

FONCTIONNEMENT

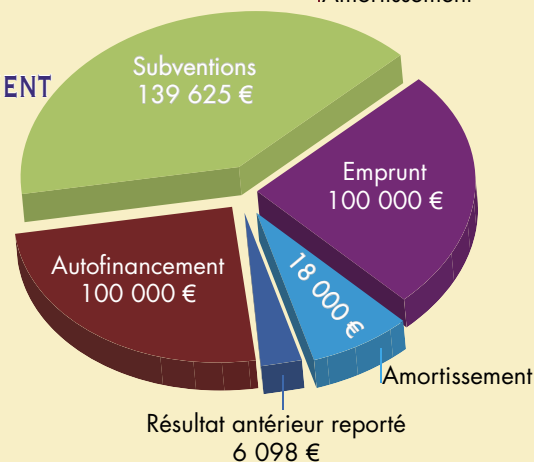
TOTAL 1 265 631 €

Cette section comporte les dépenses incompressibles pour le moment et se rapporte à l'ensemble des services aux usagers. Elle s'équilibre en recettes par vos redevances annuelles.

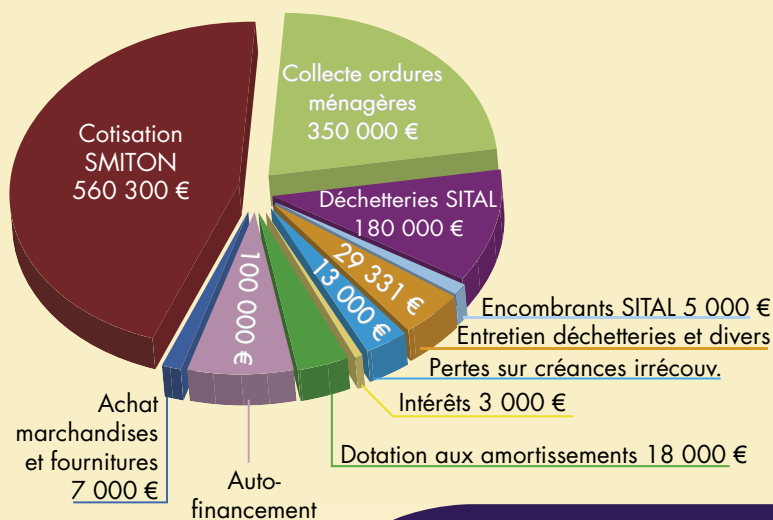
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



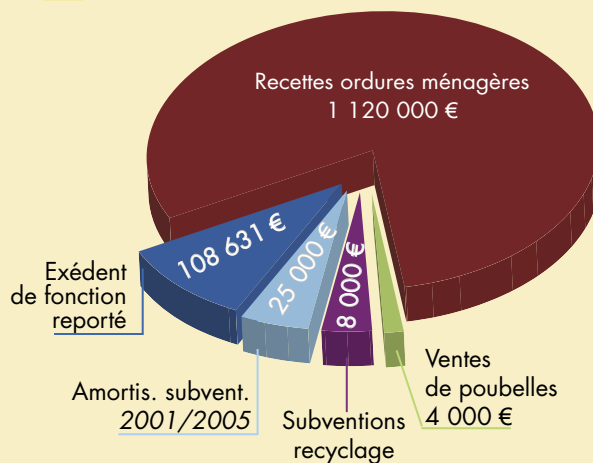
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECRUTEMENT

La Communauté de Communes a recruté à compter du 1er août 2010 un CHARGE DE MISSION en la personne de M. Loïc WEINHARD pour la mise en œuvre de la redevance incitative. Ses tâches consisteront notamment à mettre en œuvre la politique des élus en ce domaine. M. Loïc WEINHARD sera donc un de vos interlocuteurs et nous vous remercions par avance du meilleur accueil que vous voudrez bien lui réserver.



Animation Enfance

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Les activités du relais battent leur plein, les deux ateliers sont complets. Les plus grands sont en marche vers l'école et nous les encourageons à devenir de plus en plus autonomes. Les plus jeunes connaissent bien le relais qui est devenu un repère dans leur semaine.

C'est à la fois un lieu de sociabilisation et d'apprentissage de l'autonomie, un lieu idéal pour observer l'enfant en situation de groupe et de le voir évoluer et se conduire avec ses pairs.

De plus, un groupe d'une dizaine d'assistantes maternelles continue de se réunir une fois/mois avec la plasticienne Pascale Frey afin de fabriquer des jeux de société qui pourront être utilisés avec les enfants. C'est un travail de longue haleine mais dont le résultat va se révéler être très satisfaisant car les jeux sont à la fois esthétiques, bien pensés et utilisables comme matériel pédagogique

auprès des enfants accueillis.

Violaine Goetz organise aussi des réunions d'échange d'expériences permettant aux assistantes maternelles de se professionnaliser grâce à une réflexion liée à la compréhension de situations rencontrées. Il s'agit aussi de s'échanger des « trucs et astuces » pour se faciliter le quotidien et parfois simplement avoir une vision des choses différente.



LES PÉRISCOLAIRES

Les accueils de loisirs périscolaires de Schwindratzheim et de Hochfelden sont des lieux de vie réservés aux enfants scolarisés dans les écoles de Schwindratzheim et de Hochfelden durant les jours scolaires. De plus, le RPI d'Ettenendorf, d'Alteckendorf et Minversheim est rattaché au périscolaire de Schwindratzheim et le RPI de Schaffhouse/Zorn, Mutzenhouse, Hohfrankenheim est rattaché au périscolaire de Hochfelden.

Par contre, n'oubliez pas que ces mêmes périscolaires sont ouverts à tous les enfants du territoire de la zorn les mercredis et les vacances scolaires.

Les accueils de loisirs périscolaires proposent aux enfants âgés de 3 à 12 ans des activités diverses et variées qui visent à leur épanouissement dans un cadre de vie propice à l'apprentissage.

Durant l'été 2010, les accueils de

CONTACT:

RAM

Violaine Goetz

Tél. : 03 88 02 27 59

Mail :

ram.hochfelden@asbr.com

CONTACT:

Multi accueil

Brigitte Judy Dankert

Tél. 03 88 02 26 78

Fax. 03 88 89 03 39

Mail :

ma.hochfelden@asbr.com

CONTACT:

Accueils de loisirs périscolaires

• L'Arc-en-Ciel à Hochfelden

Magalie HECHT

Tél. 03 69 42 01 45

Mail :

periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr

• A Schwindratzheim

Tél. 03 88 02 26 15

Mail :

periscolaire.schwindratzheim@alef.asso.fr

loisirs fonctionneront du lundi 5 juillet au vendredi 20 août 2010.

Pour tous renseignements consulter la plaquette de l'été sur le site www.payszorn.com

Animation Jeunes

JEUNES ANIMATEURS AUX PAYS DE LA ZORN, MAIS QUI SONT-ILS ?

Adolescents, ils ont souvent tenté l'aventure en réalisant un projet avec le soutien du SAJ... Moments de découvertes, de partage, de défis, d'expressions... Ils ont pris goût à cette alchimie qui leur permet de mettre en œuvre leurs initiatives et de confronter leurs réflexions aux réalités d'un collectif et, plus généralement, de la vie en société. Construire un projet, c'est prendre des responsabilités ! Et comme toutes actions valorisantes, on y prend goût, on veut aller plus loin ! C'est le cas de ces jeunes qui, à l'aube de l'âge adulte, ont la motivation

de s'investir pour les autres. Dès lors, quoi de plus normal que de poursuivre là où ils ont pu s'épanouir, en devenant à leur tour, animateurs de centres de loisirs, de colos, de camps... Cet été, une dizaine d'entre eux participeront à l'encadrement des adolescents...

Pour les accompagner dans leur engagement et leur apporter tant des outils d'animations que des réflexions pédagogiques, le SAJ organise des moments

de mini formations thématiques, les soutient financièrement dans leur formation du BAFA ou du BAFD ainsi que dans les formations de surveillance de baignade et d'intervention aux premiers secours (PSC1).

Si vous aussi vous avez envie de devenir animateur, contactez le SAJ

Animation Jeunes (suite)

↓ ZOOM SUR LES PROJETS JEUNES: VOYAGE CULTUREL

Avril 2010, 11 jeunes ont réalisé un voyage culturel à LONDRES avec également une escapade sur le site de Stonehenge. Entre la présentation de leur projet aux animateurs et sa réalisation, 7 mois se sont écoulés durant lesquels ils ont réalisé l'organisation de leur voyage, défini le programme et développé quelques actions d'autofinancements... c'est ce que nous appelons communément un « projet jeunes » !



GRAFFI'ZORN FRESQUES AU PAYS DE LA ZORN

Depuis 3 années maintenant sur notre territoire, au gré de vos passages et promenades, des amas de couleurs peuvent vous interloquer, parfois vous questionner, parfois vous interroger, visibles directement dans les villages de Bossendorf et d'Ingenheim et aux entrées de Hohfrankenheim, de Wingersheim et de Schwindratzheim et dans la cour d'école de Gingsheim.

Mais que sont ces murs peints. En s'y arrêtant on distingue clairement que ces mélanges de couleurs sur un même mur n'ont pas l'air d'avoir été fait par hasard ; des gens qui peignent des murs avec plusieurs

couleurs... « Des dessins » me direz-vous et je vous répondrai « Oui, des dessins et des fresques à la bombe de peinture ».

Fait par une jeunesse en devenir qui a besoin de s'exprimer, une jeunesse qui, à l'ère d'internet sait exactement comment se confondre avec son homologue citadin et pas uniquement sur des projets graffitis, sachons prendre en compte cette mutation, jeunes des villes et jeunes des champs, la fable de La Fontaine n'est plus d'actualité.

Et c'est d'une belle façon que notre jeunesse nous donne un aperçu de cette mutation, car les fresques et les

peintures que vous pouvez voir sont réalisées par nos jeunes, extériorisant ainsi leurs talents artistiques.

Dernière en date, Ingenheim, où 9 jeunes de la commune au travers de réunions de préparation ont symbolisé leur village avec cet outil qu'est la bombe de peinture. Une semaine de travail a été nécessaire avec l'aide d'un artiste. Projet initié par la municipalité qui a su faire confiance à sa jeunesse, en lien avec le club de tir qui a mis le bâtiment à disposition et préparé le mur en conséquence et l'encadrement par le SAJ, un projet qui a sollicité un financement du conseil général par le biais du dispositif PTJ



La fresque de Schwindratzheim, quand à elle, sur le thème de la jungle fut réalisée par des artistes confirmés. Vous pouvez y observer plusieurs techniques de peinture et plusieurs façons d'aborder la peinture sur surface murale (pinceaux,

bombes, personnages, lettrages, décors). Ce projet a pour but d'amener une notion de démocratisation artistique, une vision qualitative de ce que peut donner cette forme artistique après plusieurs années de pratiques.

« Cette fresque est une réussite. Les artistes ont su allier harmonieusement thématique et couleur, le tout parfaitement intégré dans le cadre naturel. Merci d'avoir contribué à l'embellissement de notre entrée de village »
Mme Le Maire de Schwindratzheim



➤ ZOOM SUR LES DÉMARCHES CULTURELLES

INTERVENTION MUSICALE AU COLLÈGE

Le festival Nomade, qui s'est déroulé dans le Pays de la Zorn en mai 2009 et qui fut un moment d'immersion pour le public présent dans la culture du peuple Tzigane, poursuit son chemin et a, cette année concrétisé l'idée partagée avec M. Dieu (professeur d'éducation musicale au collège Gustave Doré) de confronter les collégiens à des artistes musiciens d'autres univers musicaux.

Ce qui fut le cas vendredi 23 avril où un percussionniste et une chanteuse venant du Nord de l'Inde se sont produits devant plus de 90 jeunes pour interpréter des musiques classiques de l'Inde et Carnatiques. Ce fut un réel voyage pour ces jeunes car la confrontation à cet autre

univers fut immédiat ; assis en tailleur au sol devant ses Tablas le percussionniste au gré du bourdon (musique de fond) improvisa et expliqua la manière d'apprendre et d'aborder la musique rythmique (tâla) pour les Indiens. La chanteuse en fit de même sur la partie mélodique (Râga) par des explications et une interprétation de chants avec cette voix presque magique et ensorcelante. Le sort fut jeté sur l'auditoire qui resta captif et captivé, les applaudissements en furent la preuve.



'8 PLACES'

Une camionnette, 1 conducteur et 8 places pour emmener des jeunes dans les salles de spectacles entourant notre territoire.

Ce sont une quarantaine de jeunes réparti sur 6 propositions qui ont profité de ces moments à l'espace Rohan de Saverne, au théâtre du marché aux grains de Bouxwiller et à l'espace culturel de Vendenheim. Ce projet complète l'atelier théâtre du collège Gustave Doré, porté par Mme Lapp-Lauth, professeur de lettres au collège, afin d'initier nos

jeunes aux spectacles vivants multiformes (Danse contemporaine, nouveaux cirque, danse urbaine, théâtre...), nous pourrions appeler cela : *l'école du spectateur*.

Convaincu par l'importance de l'accès aux loisirs culturels, ces sorties seront reconduites pour une troisième année en 2010-2011.

Suivez la sortie des tracts après la période estivale qui, cette année, seront complétés de propositions, c'est-à-dire un choix de spectacles tout public que nous vous conseillons de vivre, de voir en famille.

Voyage, défi culturel ou sportif, action solidaire ou environnementale, si toi aussi tu as un projet et l'envie de vivre une aventure et de la réaliser, contacte le SAJ !!

➤ LES ANIMATIONS À VENIR

ÉTÉ 2010

Le programme d'été pour les jeunes de 10 à 18 ans

Le SAJ s'attache d'année en année à permettre aux jeunes adolescents du Pays de la Zorn de vivre de véritables aventures au cours de la saison estivale. Confiance en soi, solidarité, partage, initiative, créativité, engagement, sensibilité, découverte, plaisir et bien être sont les valeurs que nous voulons faire vivre par le biais des loisirs qui en seront les outils. Au programme :

- Multi activités à la semaine
- Ateliers culturels
- Camps



CONTACT: SAJ

au 03 88 02 20 12

Olivier au 06 42 76 71 39

Sylvain au 06 83 68 30 53

Philippe pour les inscriptions
au 03 88 02 20 13

Mail :
animation.jeunes@payszorn.com
Site : saj.payszorn.com

RENTRÉE 2010

Les animations des mercredis, samedis, dimanches et les petites vacances, d'octobre 2010 à juin 2011

Différentes animations seront proposées et pourront évoluer en fonction de la sensibilité des jeunes :

- Atelier artistique, graff, menuiserie, photo, slam...
- Sortie de saison (ski, patinoire, kayak, VTT, skate et roller...)
- Sortie thématique (spectacle, musée, ciné...)
- Séjour neige
- Mini camp...

Toutes les modalités d'inscription seront accessibles dès septembre 2010

Le Fonctionnement de nos Structures

Depuis 2000 la Communauté de Communes a créé de nombreux services à la personne, axant son développement sur les difficultés de garde des enfants. Le territoire dispose aujourd'hui de deux périscolaires et d'une maison de l'enfance et prévoit, pour les années à venir, la création de nouvelles structures.

FONCTIONNEMENT DES PERISCOLAIRES

La Communauté de Communes exploite actuellement deux accueils de loisirs périscolaires implantés à Hochfelden et à Schwindratzheim. Ces structures, dont le fonctionnement est confié à l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF), accueillent respectivement 120 et 70 enfants.

Avec plus de 200 000 € de participation par an, la Communauté de Communes contribue de façon significative au bon fonctionnement des périscolaires réduisant ainsi la participation à la charge des parents.

Coûts annuels de fonctionnement des PÉRISCOLAIRES en 2009, comprenant le fonctionnement scolaire, les mercredis et les vacances.

	PERISCOLAIRE HOCHFELDEN	PERISCOLAIRE SCHWINDRATZHEIM
Budget de fonctionnement	308 000 €	226 970 €
Participation des familles	173 000 €	103 400 €
Participation de la CAF	31 700 €	20 730 €
Participation de la CCPZ	103 300 € Soit 860 €/an/enfant	102 840 € Soit 1 470 €/an/enfant

FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE L'ENFANCE

La maison de l'enfance regroupe, dans la commune de Hochfelden, un multi-accueil et un relais d'assistantes maternelles.

D'une capacité de 50 enfants, le multi-accueil permet aux enfants de 3 mois à 4 ans de s'épanouir dans une structure éducative et créative où l'encadrement est assuré par des professionnels de l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR).

Avec un budget de fonctionnement du MULTI-ACCUEIL annuel de 450 000 €, la répartition financière est la suivante:

	MULTI-ACCUEIL HOCHFELDEN
Budget de fonctionnement	450 000 €
Participation des familles	140 000 €
Participation de la CAF	165 000 €
Participation de la CCPZ	145 000 € Soit 3 000 €/an/enfant

DIAGNOSTIC ENFANCE ET JEUNESSE

La politique enfance et jeunesse a connu un développement conséquent depuis plus d'une dizaine d'année à savoir,

- la petite enfance: multi-accueil, assistantes maternelles
- l'enfance: les périscolaires et les accueils pendant les vacances
- l'animation jeunes: les activités vacances pour les plus de 12 ans, les animations artistiques, les évènements culturels

La Communauté de Communes a souhaité mener une réflexion globale sur l'impact de sa politique afin de définir les développements futurs à privilégier.

Pour mener à bien ce travail, la Communauté de Communes s'est associée au bureau d'étude l'ACEIF.ST de Strasbourg pour réaliser un diagnostic enfance et jeunesse du territoire. Débuté en septembre 2009, ce travail a demandé la participation de tous les acteurs du territoire qui ont massivement répondu aux différents questionnaires diffusés.

Merci à tous !

Les résultats de cette étude seront présentés lors de la prochaine édition de l'ATOUT ZORN.



Musée du Pays de la Zorn

EXPOSITION TEMPORAIRE DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE 2010

Fréquentation
provenance
des enfants
CCPZ 52
Hors CCPZ 2



Pour cette nouvelle saison, l'ARCHE propose une promenade à travers 3 siècles d'images fixes et animées : de la chambre obscure à l'appareil photo, de la lanterne magique au cinéma, et ce, en compagnie de quelques 150 appareils de prises de vues et de projection, objets divers et autres documents (affiches de cinéma, photos et films anciens).

De tout temps, la capture et la reproduction des images ont fasciné l'homme, comme en témoigne le développement des arts du dessin, de la peinture, de la sculpture et, plus récemment de la photographie et du cinéma.

C'est l'histoire de ces derniers que se propose d'explorer l'exposition temporaire de 2010 au Musée du Pays de la Zorn en présentant divers appareils de capture des images (prises de vues) et de restitution de ces dernières sous diverses formes : support rigide (papier, verre...) ou souple (film) ou projection sur un écran. Une présentation de photographies anciennes et des projections de films anciens sont également proposées.

A noter: la Communauté de Communes du Pays de la Zorn soutient l'ARCHE à raison de 4 000 € par an.



ARCH' tistez-vous !!

Cette exposition est agrémentée d'une série de démonstrations et d'animations diverses, en particulier la 2ème édition de l'« Arch'tistez-vous », à destination des jeunes du Pays de la Zorn et réalisé en partenariat avec le Service Animation Jeunes qui a eu lieu le week-end du 08 et 09 mai dernier.

Construction zootrope

Film animation



Maquillage



Photo argentine

CONTACT :

Tél. : 03 88 89 04 52
12 place du Général Koenig
67270 HOCHFELDEN
Site: musees-alsace.org
Mail: archemusee@gmail.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES:

Ouverture :

- du 1er mai au dimanche 31 octobre 2010
- les dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h00

Tarif :

- 3 € par adulte
- Gratuit pour les jeunes jusqu'à 16 ans
- Groupes : possibilité de visite guidée tous les jours, sur rendez-vous

COLLECTIONS PERMANENTES

Le musée du Pays de la Zorn vous propose également de découvrir :

- L'archéologie et l'histoire locale
- Le réseau Sussex (résistance 39-45)

1^{ère} Edition des Rand'O Folies

LA PREMIÈRE ÉDITION DES RAND'O FOLIES S'EST DÉROULÉE DU 27 AU 30 MAI DERNIER AU PAYS DE LA ZORN.

Rando patrimoine



Malgré une météo très capricieuse, un grand nombre de randonneurs se sont donnés rendez-vous et ont été ravis de découvrir les beaux paysages du Pays de la Zorn ainsi que le sens de l'accueil des organisateurs.

Un véritable partenariat s'est opéré entre la Communauté de Communes, maître d'œuvre du projet, la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) et l'AIPZ (Association Intercommunale du Pays de la Zorn), ainsi qu'avec les communes de Geiswiler, Schaffhouse sur Zorn, Mittelhausen, Alteckendorf, Hohatzenheim et Wingersheim, et surtout les associations locales sans qui cette manifestation n'aurait pas pu être mise en place.

Au programme, 4 jours de randonnées thématiques pour découvrir certaines des richesses du territoire, et permettre aux randonneurs de parcourir une partie du GRP® :

- Les Rand'O Folies ont débuté jeudi par la randonnée du patrimoine commentée et guidée par M. Entz, Président de l'ARCHE.

Rando Patrimoine



- La journée du vendredi était consacrée aux scolaires avec le Rando Challenge® où pas moins de 188 élèves du territoire, du CE2 à la 6^{ème}, ont arpenté le Pays de la Zorn lors d'une grande marche d'orientation



Les grands gagnants :
« Les Amis de la Nature » de Hohatzenheim

durant laquelle ils ont pu découvrir la nature et le patrimoine local. Ils ont, de plus pu s'initier à la lecture de carte et répondre à des questions diverses. Ce fut un excellent exercice pédagogique et ludique.



Rando Challenge®



- La marche nocturne du samedi soir a ensuite fait l'unanimité. Marche de nuit agrémentée d'un conte en milieu de parcours. Une belle marche qui a permis de percevoir les bruits de la nuit et d'explorer le canton sous la lueur de la lune.



Rando du Crépuscule

- Enfin, ces Rand'O Folies se sont achevées par un coupé de ruban le



Coupé de ruban

dimanche matin qui symbolisait l'ouverture de la 1^{ère} tranche du GRP®. Cette journée s'est vue proposer aux randonneurs deux parcours, un le matin, un autre l'après-midi avec un Menu spécial Fête des Mères pour le repas du midi.

Nous pouvons conclure par une belle réussite et une réelle envie de faire de cet événement une manifestation pérenne qui pourrait se voir reconduite l'année prochaine...

Les Sentiers du Pays de la Zorn

Tous les sentiers du Pays de la Zorn sont faciles d'accès et pour tous niveaux. Vous trouverez à chaque départ de sentier, le détail du circuit et les explications nécessaires.

Verger traditionnel à haute tige - Lixhausen



SENTIER DE DÉCOUVERTE DU HOUBLON:

L'Association « **Au Cœur des Houblonnières d'Alsace** » vous propose de découvrir le houblon, sa culture, sa cueillette, son traitement et son utilisation.

La période de visite s'étend plus particulièrement du 15 avril au 20 septembre car cette plante annuelle pousse entre ces dates. Après le 20 septembre, quasiment toutes les houblonnières sont vides. Vous monterez dans une remorque aménagée qui empruntera le circuit du *Sentier de Découverte du Houblon* tirée par un tracteur agricole puissant et sécurisant. Un accompagnateur expérimenté vous expliquera in situ ce qu'est le houblon. Après un périple, agrémenté d'étapes explicatives d'environ 45 minutes, un petit train touristique, vous emmènera jusqu'au centre du village, à la Maison des Associations.

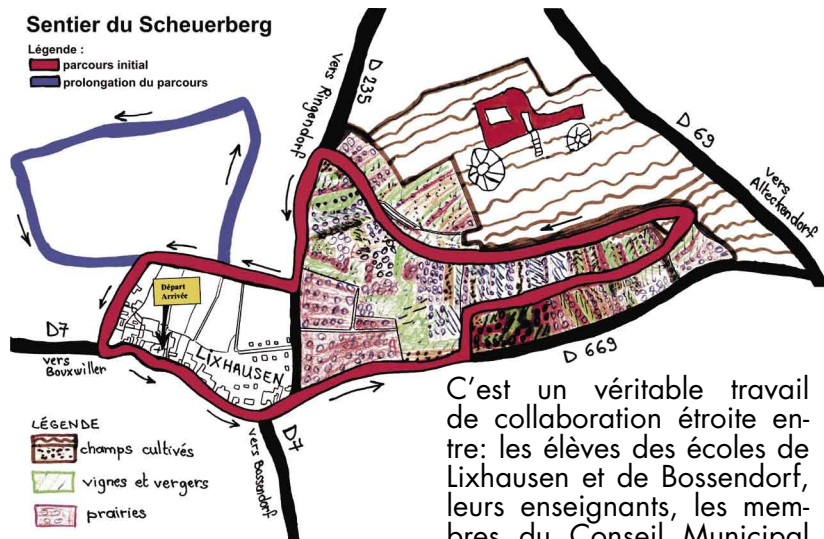
Un film d'environ 20 minutes vous sera projeté sur toute la filière du houblon, de la plantation à l'exploitation.

Enfin, une dégustation de bière vous sera proposée dans l'espace boutique.



Hochfelden	Sentiers de découverte de la Zorn	Départ pont de la Zorn 2 sentiers balisés
Lixhausen	Sentier de découverte de la nature colline du Scheuerberg	Réalisé par les enfants de Lixhausen <i>Sentier balisé</i>
Waltenheim	Sentier de la colline du Gipsberg	Beau panorama sur la plaine <i>Non balisé</i> (demander au village la direction)
Wingersheim	Sentier de découverte du Houblon	découverte d'une plante exceptionnelle au travers d'un parcours initiatique
Pays de la Zorn	Sentier de Grande Randonnée Pédestre	Sentier en cours de balisage (partie Nord: <i>Sentier balisé</i> partie Sud: <i>balisage à venir</i>)

LA COLLINE DU SCHEUERBERG SENTIER PÉDAGOGIQUE DE LIXHAUSEN



C'est un véritable travail de collaboration étroite entre: les élèves des écoles de Lixhausen et de Bossendorf, leurs enseignants, les membres du Conseil Municipal

de Lixhausen, le Comité Départemental du Bas-Rhin de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, qui a permis la pérennisation du sentier de découverte et de protection du Scheuerberg.

Cette promenade offre un intérêt :

- Par ses paysages diversifiés (vergers, vignes, pâturages, cultures variées)

- Par la richesse de sa faune (insectes, oiseaux, lièvres, chevreuils)
- Par l'abondance de sa flore (fleurs, baies...)
- Par ses vues panoramiques

Pour mettre en valeur et protéger les sentiers peu connus de cette colline, les élèves des écoles de Lixhausen et de Bossendorf ont réalisé les textes et les dessins des quinze triptyques présents le long du parcours. Des informations à manipuler donc, des QCM (questions à choix multiples), un oiseau dessiné par les enfants « Kico » côtoyant le fléchage de la FFRandonnée, rendent ainsi la promenade plus ludique et appellent à l'observation ou au questionnement.

Durée du PR2 : environ 2h30 (avec les observations et lectures des triptyques) et 3,8 Km.

Durée de la variante ou prolongation du PR2: environ 45 minutes et 1 Km.

CONTACT:

Association "**Au Cœur des Houblonnières d'Alsace**"
Maison des Associations
67170 WINGERSHEIM
Tél. 03 88 51 26 35 - Fax. 03 88 51 26 54
Du Lundi au Vendredi de 08h00 à 12h00
Site: www.alsace-sentier-houblon.org
Mail: mairie.wingersheim@payszorn.com

CONTACT:

Service tourisme
12 avenue du Général de Gaulle
Tél. 03 88 91 96 58
service.tourisme@payszorn.com

Retour sur l'après-midi Fit & Form

UNE APRÈS-MIDI DES PLUS RÉUSSIE !!

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a organisé sa première Après-midi Fit & Form au Centre Aquatique Atoo-o au mois de mars.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette rencontre en commençant par la séance Cuisses, Abdos, Fessiers suivi de l'Aquajogging et de l'Aquafitness. L'ensemble des Maîtres Nageurs Sauveteurs se sont réunis pour présenter une séance d'Aqua Free Style unique en son genre, avant de fêter la fin de la journée autour d'une

chorégraphie dynamique: l'Aqua choré.

Les habitués mais également les nouveaux usagers ont pu profiter, entre les différentes séances, du sauna, du hammam et de la salle de sport. Le toboggan, le bassin ludique et la pataugeoire étaient également fonctionnels pour le plaisir des plus jeunes.

Enfin, une dégustation de fruits et de jus de fruits provenant de la Ferme « Hermann » de Duntzenheim attendait les participants à la sortie pour les récompenser des efforts fournis.



Animations Estivales



Comme l'an passé, le centre aquatique va reprendre son rythme de croisière pour cette nouvelle saison estivale **à partir du dimanche 20 juin 2010 jusqu'au mardi 31 août 2010.**

Il sera proposé tous les lundis et vendredis de 12h00 à 12h30 une séance d'aquagym dans le grand bassin et sans oublier les baptêmes de plongée subaquatique, de l'initiation au plongeon et pour la première année l'opération «Savoir-Nager» (Voir encadré)



Horaires de la saison estivale :

Lundi 10h à 20h

Mardi 10h à 21h

Mercredi 10h à 20h

Jeudi 10h à 20h

Vendredi 10h à 21h

Samedi 10h à 19h

Dimanche 10h à 19h

Fermetures du 2^{ème} semestre 2010

- du mercredi 01 septembre au samedi 11 septembre 2010 inclus pour l'entretien technique.
- le lundi 01 novembre 2010 (toussaint).
- le vendredi 24 décembre 2010 au dimanche 02 janvier 2011 inclus.

le Centre aquatique Atoo-o reste ouvert tous les autres jours fériés du 2^{ème} semestre 2010



OPÉRATION «SAVOIR NAGER»

C'est une initiative conjointe de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et du Club de Natation de Hochfelden qui devrait connaître un certain succès dans le cadre des animations d'été du Centre Aquatique Atoo-o.

De quoi s'agit-il ?

D'aider les enfants de 7 à 12 ans ne sachant pas nager.

Comment ?

En leur proposant un cycle de 15 séances sur 3 semaines (en juillet et en août)

Les séances seront encadrées par des maîtres nageurs sauveteurs pour faire découvrir le milieu aquatique aux enfants.

Une participation minimale de 15 € sera demandée à chaque participant.

Cette opération initiée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Natation permettra à un bon nombre de jeunes d'aborder l'eau avec confiance.

Pour tout renseignement et inscription merci de contacter les personnes suivantes:

- Inscription juillet:

Elodie Huss au 06 83 17 01 80

- Inscription août:

Mickaël Delaux au 06 88 20 42 96

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...

Le centre aquatique ATOO-O c'est :

- 1 bassin sportif de 250 m²
- 1 bassin ludique de 125 m²
- 1 pataugeoire de 25 m²
- 1 toboggan de 40 m avec réception de 25 m²
- le tout contenant 560 m³ d'eau
- Le traitement d'eau se fait en 2 circuit par des filtres à sable contenant chacun 5t de sable.
- Le traitement d'air est assuré par des centrales de traitement d'air qui recyclent 18000 m³/h

Mais ATOO-O c'est surtout:

- 115 000 baigneurs / an
- 11 000 m³ d'eau / an (8000 pour les bassins et 3000 pour les douches)
- 100 000 m³ de gaz pour le chauffage
- 2 000 kg de chlore pour la désinfection.



Filtres à sable



Chaudières

CONTACT: Centre aquatique Atoo-o

rue des Quatre Vents
67270 HOCHFELDEN
03 88 02 20 40

Mail: atoo-o@payszorn.com
Site: www.payszorn.com

BMI et Offres Locatives en Ligne!

Le nouveau Site Internet de la Communauté de Communes «www.payszorn.com» est en ligne depuis le 1er trimestre 2010.

Afin de faciliter les enregistrements par nos services et de faire gagner du temps aux internautes du Pays de la Zorn, deux outils ont été développés:

LA BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn possède un tissu associatif riche et varié qui joue un rôle essentiel dans l'animation de notre territoire. Dès 1997, dans son programme d'actions « Vie associative et culturelle », la Communauté des Communes a décidé de mettre en place une banque de matériel intercommunale. Ce service vise à soutenir et à faciliter l'organisation de manifestations sportives et culturelles sur notre territoire. L'accès à la BMI est exclusivement réservé aux communes, aux associations et aux écoles du Pays de la Zorn. En aucun cas, le matériel ne peut être loué, directement ou indirectement, aux particuliers.

La réservation du matériel de la BMI peut se faire en ligne via un formulaire de demande de réservation de matériel:

Pour y accéder, entrez dans la rubrique « Vie Associative », puis cliquez sur « Banque de Matériel Intercommunal », et enfin sur « Formulaire de demande de matériel en ligne ».

Nous vous rappelons toutefois, qu'après réception, la demande de réservation vous est confirmée par retour de mail accompagnée d'une fiche de réservation. A réception de cette fiche dûment remplie et du chèque de caution, la réservation devient effective.

LES OFFRES LOCATIVES

La Communauté de Communes souhaite également rendre accessible à la population les offres locatives du territoire et d'enregistrer celles-ci via un formulaire en ligne:

Pour y accéder, entrez dans la rubrique « La Communauté de Communes », puis cliquez sur « Service Pratiques » et enfin sur « Bourse aux logements ».

Pour visualiser les offres de logement proposées sur le territoire, allez directement dans la sous rubrique « Les offres de logements ».

Testez vite ces nouveaux outils interactifs !!

Fête des Associations

les 4 et 5 septembre !

Comme annoncé dans le dernier Atout Zorn, à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn la Fête des Associations aura lieu **les 4 et 5 septembre** prochain à Schwindratzheim.

Le samedi 4 septembre sera consacré à un temps de formation

pour les associations, tandis que le dimanche 5 sera un temps de fête et de découverte. Vous pourrez ainsi découvrir et faire découvrir à vos enfants les associations existantes au Pays de la Zorn !

Une cinquantaine d'associations du territoire vous donnent rendez-vous et vous

proposent un réel échange, des démonstrations, des initiations, un grand rallye familial, et une fin d'après-midi musicale afin de clôturer gaiement cette journée.

Venez nombreux, vous serez agréablement surpris par le grand nombre d'associations qui existent dans vos communes.